

## BTS Notariat

Pré requis	Conditions d'admission	A la sortie
BAC Validé	Dossier + Entretien	BAC +2

### ✦ **Objectifs :**

Ce BTS a pour objectif de former des collaborateurs polyvalents au sein de petites structures notariales (d'une dizaine de personnes). Il est doté de trois volets : la rédaction d'actes concernant la famille ; les activités immobilières (avec la négociation) ; la fonction d'attaché de direction.

### ✦ **Programme de la Formation**

#### Modules théoriques

→ Matières générales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Culture générale et expression</li> <li>• Langue vivante étrangère</li> </ul>
→ Droit général	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cadre de la vie juridique</li> <li>• Les acteurs de la vie juridique et leur état</li> <li>• Les droits et les besoins</li> <li>• Les actes et les faits juridiques</li> <li>• Le droit de l'entreprise</li> <li>• Eléments de fiscalité</li> </ul>

#### Modules professionnels

→ Droit notarial	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La transmission du patrimoine à titre gratuit</li> <li>• Les actes juridiques liés à l'immobilier</li> <li>• Les opérations de financements</li> <li>• Le droit à l'urbanisme et à la construction</li> <li>• Le droit rural</li> <li>• Les règles de droits social applicables au notariat</li> </ul>
→ Environnement économique et managérial du notariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités notariales dans leur environnement</li> <li>• Les mécanismes et les opérations concernant l'activité notariale</li> <li>• Les facteurs d'évolutions de l'activité notariale</li> </ul>
→ Techniques notariales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer et s'informer</li> <li>• S'organiser</li> <li>• Rédiger des actes</li> <li>• Accomplir les formalités</li> </ul>

### ✦ Règlement de l'examen BTS Notariat :

Les examens se déroulent en deux phases. En mai ont lieu les épreuves écrites. Les étudiants sont convoqués individuellement pour les oraux, après les écrits, au cours du mois de mai ou juin. Le jury de délibération se tient quelques jours après les oraux. Vous obtenez le BTS si vous avez une moyenne égale ou supérieure à 10/20. Il n'existe aucune épreuve de repêchage en BTS.

<b>Epreuves</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Durée</b>
E1 Culture générale et expression	3	4h
E2 Langue vivante étrangère (écrit et oral)	2 2	Ecrit (2h) Oral (préparation 20min + 20min)
E3 Environnement économique et managérial du notariat	3	3h
E4 Droit général et droit notarial	4	4h
E5 Techniques notariales (étude de cas)	6	5h
E6 Conduite et présentation d'activités professionnelles (orale)	3	40min

#### **SCIENCES-U / EFAB**

**53, Cours Albert Thomas – 69006 LYON**

Tel : 04.26.29.01.01

Fax : 04.26.29.01.27

[www.sciences-u-lyon.fr](http://www.sciences-u-lyon.fr)  
[rhonealpes@sciences-u.fr](mailto:rhonealpes@sciences-u.fr)